

le 15 juillet 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11 et 12 juillet 2011

2011 DAC 455 Signature avec l'association Regard'en France Compagnie (12e) d'une convention relative à l'attribution d'une subvention.

M. Christophe GIRARD et Mme Véronique DUBARRY, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le projet de délibération en date du 28 juin 2011 par lequel Monsieur le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Regard'en France Compagnie située 163, rue de Charenton (12^e) ;

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement en date du 4 juillet 2011

Sur le rapport présenté par Mme Véronique DUBARRY au nom de la 6e commission et par M. Christophe GIRARD au nom de la 9e commission,

Délibère :

Article 1 : une subvention de fonctionnement de 50.000 euros est attribuée à l'association Regard'en France Compagnie située 163, rue de Charenton 75012 Paris. (D09796 - 41022) (2011_04196).

Article 2 : le Maire de Paris est autorisé à signer une convention annuelle d'objectifs relative à l'attribution d'une subvention de fonctionnement.

Article 3 : Cette dépense sera imputée sur le Budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2011, nature 6574, fonction 33, ligne VF 40004. Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.